

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 1 (1955)

Heft: 9

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

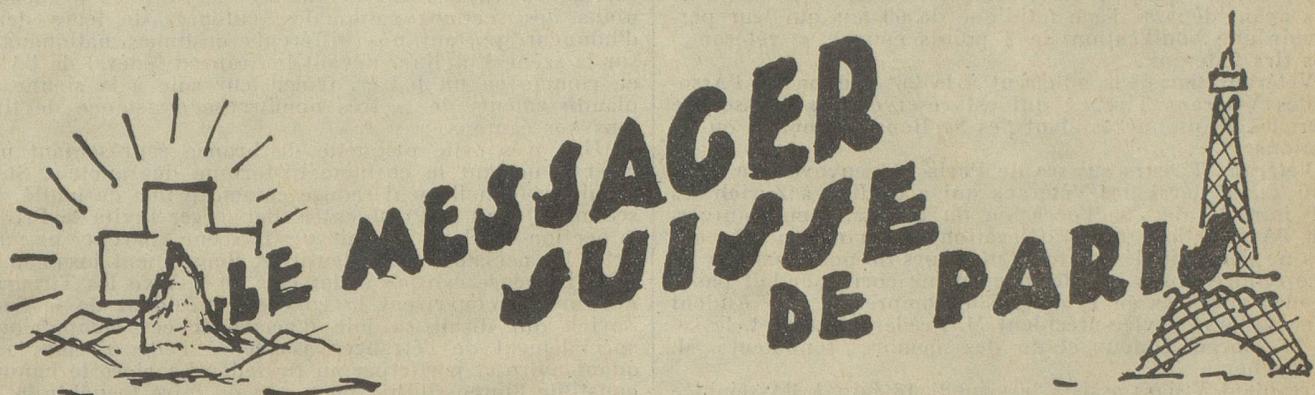
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comité de Rédaction : MM. LAMPART, MEYER, CHARBONNIER, HAENNY, ALIESCH, MONA, SENN et NIEDERMANN
 Rédaction (provisoire) : Mme E. FRANCONI, 10, Rue des Messageries PARIS (10^e)



— Organe d'Informations de la Colonie Suisse —

Abonnement par Chèque postal 300 frs. MESSAGER SUISSE DE PARIS Compte Chèque PARIS 12273-27
 Toute communication doit parvenir avant le 10 du mois, 10, Rue des Messageries, PARIS - 10^e

Journées des Suisses à l'Etranger

Zurich 19-21 Août 1955

C'est l'attrait de la ville de Zurich qui permettait très certainement de réunir cette année près de 400 participants, venus de tous les pays du monde au Congrès des Suisses à l'Etranger.

La France, avec une délégation de plus de 50 membres, présentait le plus fort contingent, suivi de très près par l'Allemagne et ensuite par l'Italie, l'Autriche, etc...

De langues différentes, mais unanimes dans leur désir d'exprimer leur attachement indéfectible à la mère-patrie, de manifester leur volonté de maintenir les colonies suisses à l'Etranger et un contact vivant entre elles et le Pays, les congressistes se sont penchés sur les problèmes à résoudre. Nous donnons plus loin un aperçu de la discussion des différents points à l'ordre du jour.

La ville de Zurich s'est donnée beaucoup de peine pour recevoir les compatriotes de la cinquième Suisse, qui est la nôtre, pour les honorer et pour donner à ces journées un caractère digne des circonstances. Aussi, est-il inutile de dire que nous nous sentions, dès les premiers moments, bien choyés, bien chez nous.

Notre compliment va également au Secrétariat des Suisses à l'Etranger qui a su organiser cette manifestation à la perfection.

Vendredi soir, nous étions les hôtes à dîner des Corporations de la ville, corporations qui remontent, en partie, au commencement du 14^e siècle (Brun, Bürgermeister de Zurich en 1336). Des vénérables demeures, des paroles bien pensées, un menu simple mais combien sympathique, le vin et une ambiance familiale n'avaient pas de peine de rompre la glace, de rapprocher les uns des autres pour former finalement une petite parcelle concrétisant notre Suisse si différente au point de vue langues et coutumes, mais si unie dans son idéologie. Soirée digne d'entrée en matières.

Le samedi matin, nous nous retrouvions tous à l'Ecole Polytechnique dans l'Auditorium maximum pour la véritable séance de travail, qui était présidée, en l'absence de M. Olivier Reverdin (Genève) nouveau président de la Nouvelle Société Helvétique, encore une fois par Dr. H. P. Zschokke (Bâle) qui, avec élégance, dirigeait les débats et tirait les conclusions d'une rhétorique souvent quelque peu débordante.

Ce serait un oubli impardonnable de ne pas signaler le discours de bienvenue de haute tenue dont le Recteur de l'Ecole Polytechnique, Prof. Dr. K. Schmid, honorait l'assistance, discours au cours duquel il effleurait le sujet de l'expa-

trition des meilleurs sujets de l'Ecole Polytechnique que la Suisse aurait intérêt à maintenir à son profit.

Tous les discours étaient traduits séance tenante en français et allemand, de sorte que tout le monde, à l'aide d'écouteurs et sur simple bouton, pouvait suivre la discussion.

A 17 h. 30, nous étions les hôtes du Conseil d'Etat du canton de Zurich et du Conseil Municipal de la Ville de Zurich, qui nous recevaient à un cocktail au « Muraltagut », vieille demeure seigneuriale, propriété maintenant de la ville de Zurich.

Puis ce fut le départ, par bateau, à l'île d'Au pour le dîner. La conversation se dirigeait sur les différents aspects de la Suisse toute entière, sur ses institutions, sur les problèmes de la Suisse et de ses fils à l'étranger. Jamais discussion patriotique n'avait trouvé un cadre plus approprié. Jamais leçon plus complète avait été donnée et reçue par le rapporteur avec tant de plaisir. Il se présentait en fin de compte et son interlocuteur fit de même :

— Weber, vice-président du Conseil Fédéral!!

— Oh, démocratie.

La soirée se passait en un climat familial. Musique, chants, productions et naturellement danse au rythme de « Ländler » endiablés.

Dimanche à 10 heures, départ pour la Forch au monument commémoratif des soldats suisses morts pendant l'occupation des frontières de 1914 à 1918.

Le Dr. H. P. Zschokke, remercia les autorités et le Prof. Dr. Emile Egli, président du groupe Zurich de la Nouvelle Société Helvétique mettait l'accent, avec des mots simples mais combien touchants, sur les particularités de notre Patrie qui, disait-il, étaient plus accessibles dans la vue d'ensemble aux Suisses à l'étranger qu'aux compatriotes du Pays.

Le Conseil Fédéral Lepori, en allemand, français et italien, disait ne rien ignorer ni des problèmes actuels des Suisses à l'étranger, ni des causes qui sont à la base des difficultés. Il affirmait que les pouvoirs cherchaient à chaque problème une solution qui porte remède aux intérêts souvent contradictoires. Il fait appel à la solidarité entre les cinq Suisses, qui est plus nécessaire que jamais. « La tendance des peuples vers la paix est l'un des sentiments humains les plus profonds qui se réalisera un jour, mais en attendant ce n'est qu'un espoir qui ne nous permet pas de négliger nos principes traditionnels de la défense de notre sol », dit-il.

(à suivre)

F. MEYER